



2^{ème} COMITE DE SUIVI A7
TABLE RONDE 1
Encouragement au
covoiturage

COVOITURAGE : ÉTAT DES LIEUX

Encourager l'éco-conduite en aménageant des parkings aux abords des échangeurs, en partenariat avec les collectivités

- Où en était-on en 2009 ?
 - ✓ Recensement des attentes prioritaires sur l'A7 et identification des sites potentiels et des partenaires

- Le travail effectué depuis, avec le Conseil général de la Drôme
 - ✓ Elaboration d'une vision partagée, en collaboration avec la Direction interdépartementale des routes Centre-Est (DIR CE)
 - ✓ Concept d'aménagement en cours de déclinaison sur 4 sites test de la Drôme :
 - **Tain l'Hermitage – Valence Nord – Loriol – Montélimar Sud**

- Le travail en cours
 - ✓ Partenariat technique et financier sur les quatre sites identifiés

CAHIER DES CHARGES PROPOSÉS POUR LE SUCCÈS D'UN PARKING DE COVOITURAGE : 4 POINTS CLÉS

- La qualité de l'infrastructure
- La disponibilité des places de stationnement
- L'universalité d'accès
- La promotion du site

QUALITÉ PROPOSÉE POUR UN SITE DE COVOITURAGE

La qualité du site, miroir valorisant du covoiturage

- Attractivité des transports en commun
- Exemple de la valorisation du tri sélectif

La qualité de l'infrastructure, accélérateur des meilleurs comportements

- Ce qui est propre a quelques chances de le rester

Un standard de qualité autoroutier

- Nettoyage et entretien sur une durée de 23 ans
- Sentiment de sécurité : clôture, vidéosurveillance, contrôle d'accès, éclairage

PROPOSITION : UNE VÉRITABLE DISPONIBILITÉ DES SITES

Une hiérarchie d'usagers :

- Déplacements domicile-travail de moins de 24 h
- Déplacements professionnels de 1 à 3 jours
- Déplacements de loisirs de 1 à 3 jours
- Déplacements de plus de 3 jours

Présences non souhaitées :

- Epaves et ventouses
- Sédentarisation, camping-cars...

Favoriser la disponibilité des places, au quotidien :

- Facturation progressive du stationnement
- Exemple d'une tarification rurale
 - ✓ De 1 à 23 heures : **Gratuit**
 - ✓ De 23 à 24 heures : 1 €
 - ✓ De 24 à 48 heures : 3 €
 - ✓ De 48 à 72 heures : **10 €**
 - ✓ De 4 à 9 jours : 10 €/ jour
 - ✓ Plus de 10 jours : 20 €/ jour
 - ✓ **Week-end : du Vendredi 18 heures au Lundi 8 heures : 6 à 10 €**

L'UNIVERSALITÉ D'ACCÈS PROPOSÉE (1)

Objectifs du système d'accès :

- Autoriser la facturation des stationnements de moyenne ou longue durée
- Dépasser les frontières administratives ou de concessions
- Ne pas nécessiter le développement d'une chaîne de facturation
- Contribuer à la fluidité autoroutière : une contrepartie légitime
- Etre disponible et indolore, pour le client

Limites observables de divers systèmes :

- Caisse à monnaie - Insécurité
- Carte TC - Absence de chaîne de paiement de stationnement
 - Limite géographique
 - Non acceptation autoroutière
- Carte bancaire - Frais de gestion

L'UNIVERSALITÉ D'ACCÈS PROPOSÉE (2)

Avantages de l'outil Télépéage :

- Disponibilité : réseau de boutiques, vente sur internet (48 à 72 heures de délai)
- Universalité : 65% des pendulaires déjà équipés
- Aptitude de l'abonnement « *Temps libre* » à être indolore pour le client n'empruntant pas l'autoroute

Rappel des économies relatives au covoiturage :

- Péage : au minimum 25 euros et jusqu'à 55 euros par mois si utilisation d'un abonnement local
- Essence et usure du véhicule

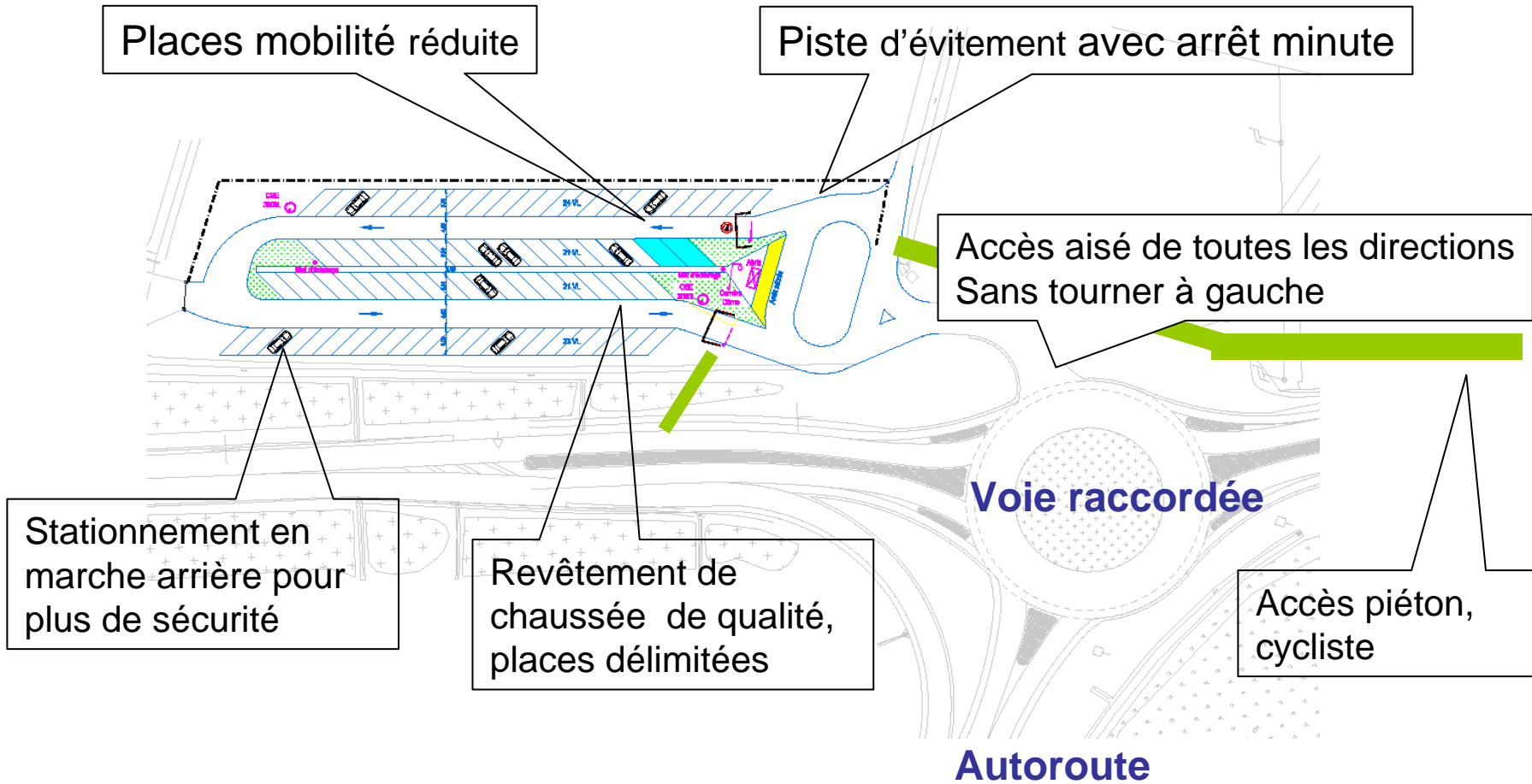
PROMOTION DU RÉSEAU ENVISAGÉE

Synergie de communication entre ASF et ses partenaires

Moyens de communication apportés par ASF :

- Création de sites internet locaux, quoique maillés au niveau national
- Radio Trafic FM 107,7
- Affichage en gares de péage
- Factures de télépéage
- Site internet ASF
- Espaces clients
- Relations Presse

PARKING DE COVOITURAGE : CONCEPT PROPOSÉ



PARKING DE COVOITURAGE : ÉQUIPEMENT PROPOSÉ

